

« PETIT PADAWAN : FAIS ET SURTOUT TAIS TOI »

« Ce message n'a pas vocation à susciter d'autres réactions » une belle conclusion extraite du mail du 31 mars 2021 de la DPIP du milieu ouvert de Grenoble.

Puisque l'équipe n'a pas le droit de répondre, permettez qu'une section syndicale le fasse.

La CGT souhaite exprimer le mécontentement de l'équipe des CPIP de Grenoble.

Cette semaine, notre direction nous a affecté d'autorité les personnes suivies par une collègue absente jusqu'au 12 avril, sous prétexte qu'elles n'ont pour la plupart pas été convoquées depuis la fin 2020.

Bien que la charge de travail s'en retrouve augmenter, les CPIP en « bons petits soldats » ont accepté cette décision.

Dans un second temps, il a été décidé que ces personnes devront être convoquées prioritairement, courant avril. Face à la réaction des CPIP s'inquiétant de l'impossibilité de tenir un délai si court, compte-tenu des charges de suivis actuelles et des agendas déjà bien remplis, il a été fait fi de ces remarques. Comme seule mansuétude, il nous a été « autorisé, à titre exceptionnel » de convoquer ces personnes sur notre jour de permanence, à charge pour l'agent de doublure de compenser pour traiter les urgences du service.

Les dossiers redistribués sont, pour notre direction, à prendre en charge et à convoquer en absolue priorité. Pas tant, semble-t'il, pour répondre aux besoins des personnes suivies que pour dégager la responsabilité de l'encadrement en cas d'incident.

Que d'empathie!!! Si ce n'est qu'elle nous semble surtout le signe d'une incompréhension profonde de nos difficultés et de nos réalités de travail.

En effet, depuis plusieurs mois, nous ne cessons de tirer la sonnette d'alarme sur des permanences déjà saturées par les effets de la LPJ, particulièrement des incessantes modifications horaires des DDSE.

Et que dire du ton employé pour mettre fin à toute amorce de discussion...!

Nous sortons tous d'une formation sur l'évaluation des PPSMJ. Il y a été mis en avant la nécessité de travailler dans un esprit plutôt collaboratif, motivationnel, bienveillant et valorisateur, tout en s'attachant à la bonne réceptivité des personnes à notre charge. Ces impératifs n'auraient-ils pas aussi une place dans la boîte à outils du manager pénitentiaire?

En espérant à un retour d'une meilleure communication envers les agents CPIP, la section locale CGT du SPIP 38 demande une audience au DFSP, notre interlocuteur dans le cadre du dialogue social.

Section locale CGT du SPIP 38

Grenoble, le 02 avril 2021